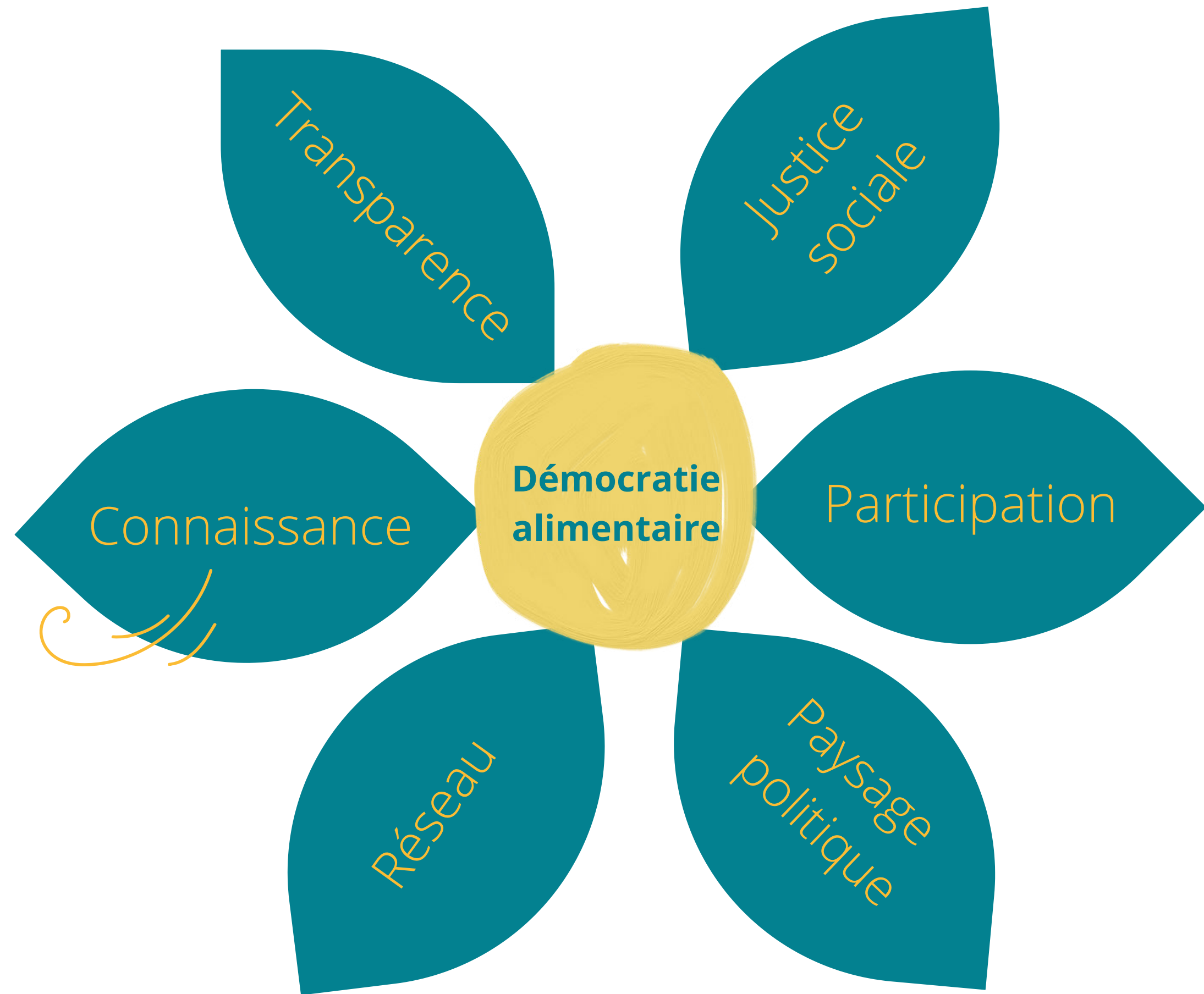


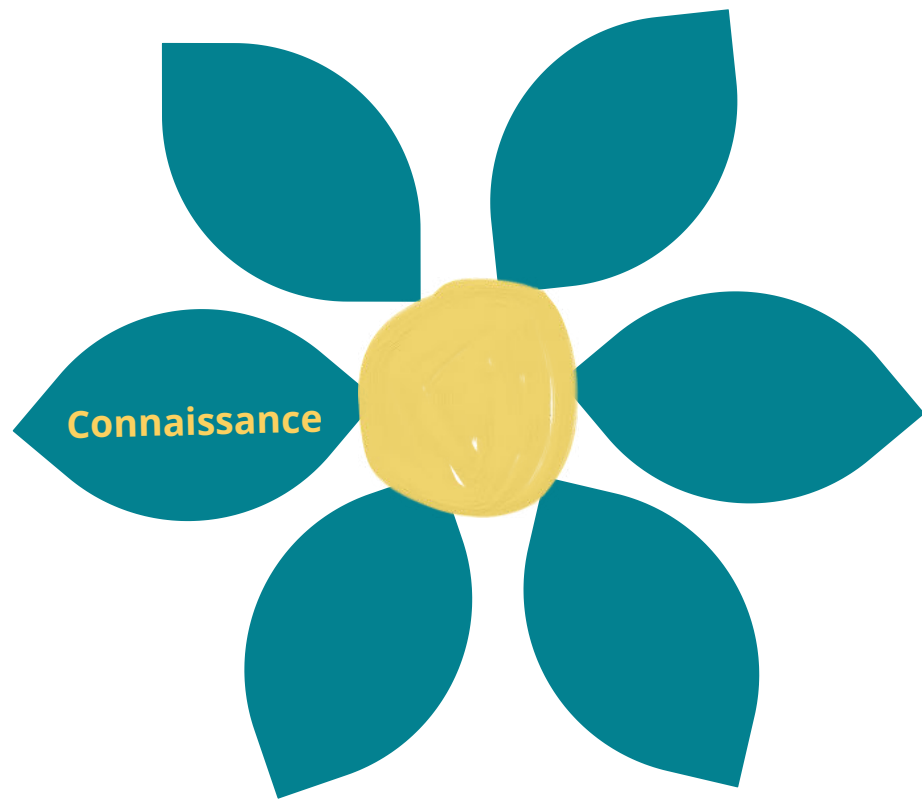
Fleur de la démocratie alimentaire

outil d'étude des processus dans des initiatives locales

Cet outil a été créé dans le cadre d'un projet participatif portant sur l'étude de 7 initiatives du réseau des dynamiques locales vers une Sécurité sociale de l'alimentation. Elle est applicable pour l'analyse et auto-analyse de toute initiative oeuvrant pour la durabilité des systèmes alimentaires (SA).

Méthodologie: un atelier a eu lieu pour co-construire l'outil puis chaque initiative a organisé un temps collectif interne pour se questionner sur ses propres pratiques en s'appuyant sur la fleur de la démocratie alimentaire.

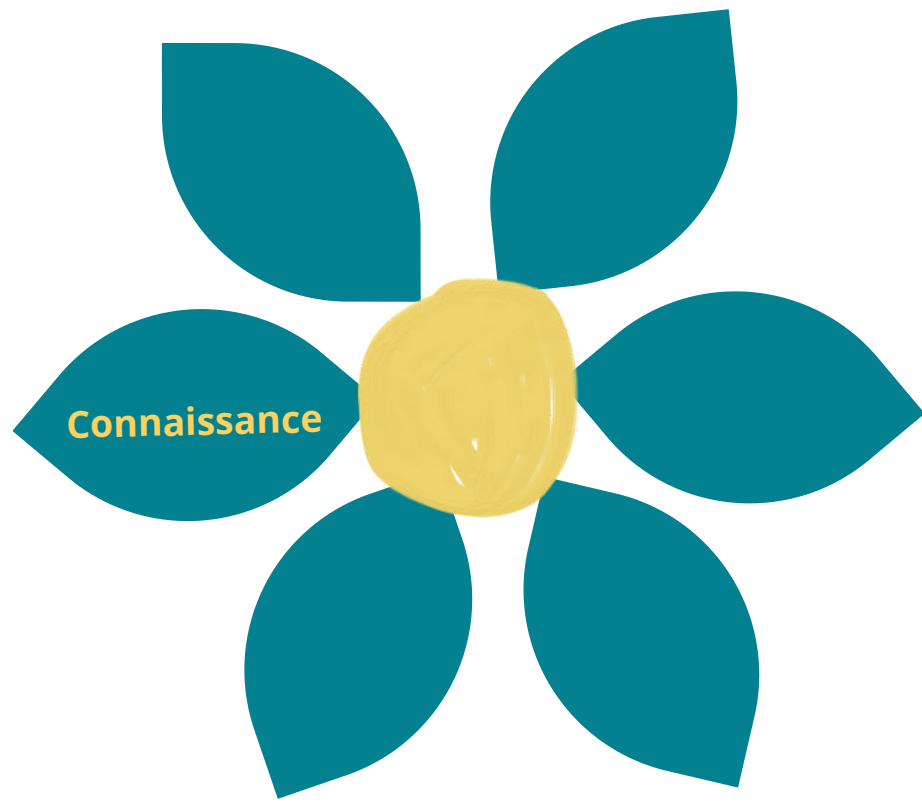




Connaissance des systèmes alimentaires et de la multi- dimensionnalité de l'alimentation

La connaissance des systèmes alimentaires et l'approche holistique de l'alimentation sont indispensables pour redonner du pouvoir d'agir aux mangeur·euses.

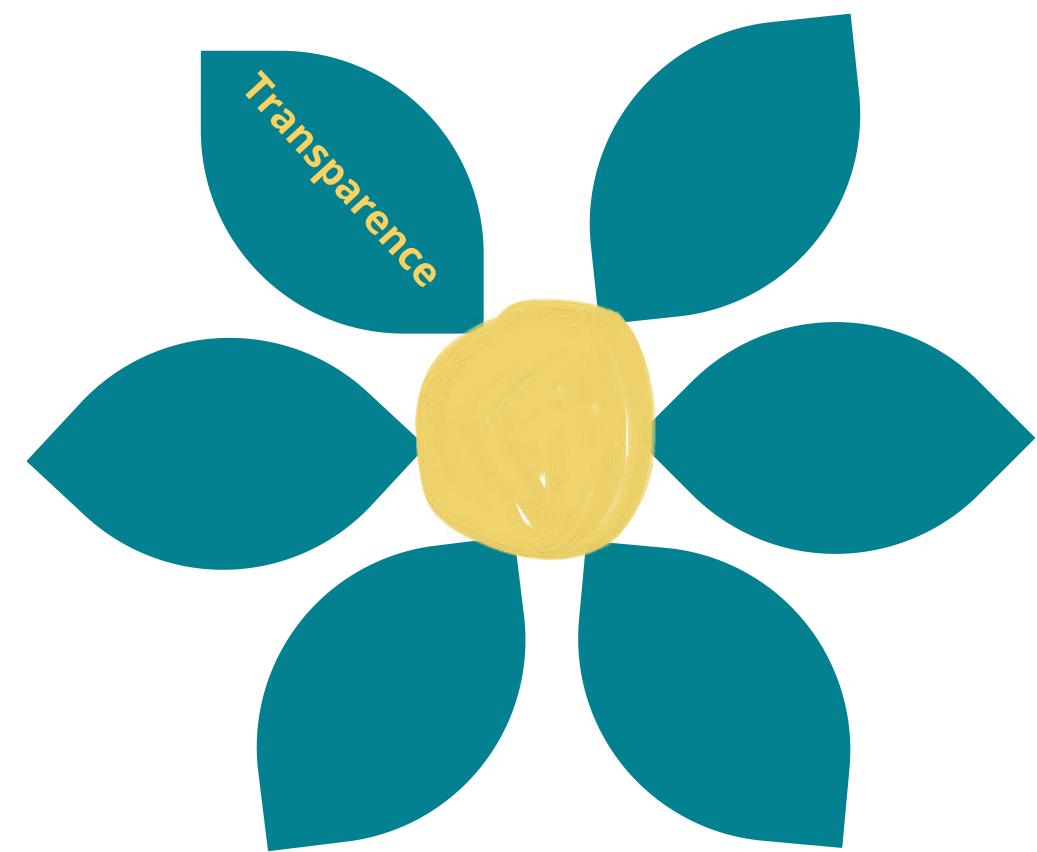
La démocratie alimentaire ne peut se soustraire d'une étape d'appropriation de connaissances larges et précises sur le fonctionnement des systèmes alimentaires, les enjeux sociaux, environnementaux et économiques qui y sont associés ainsi que des politiques publiques et des institutions qui sous-tendent leur structuration et leur développement. De même, la réappropriation des dimensions biologique (impact sur la santé), sociale (lien aux autres, convivialité), identitaire (culture, famille) et hédonique (plaisir de manger) est nécessaire pour que chacun·e puissent s'emparer pleinement de son alimentation et faire ses choix en connaissances de cause.



Connaissance des systèmes alimentaires et de la multi- dimensionnalité de l'alimentation

La connaissance fait référence aux conditions mises en place dans l'initiative pour créer de la connaissance de cause sur les systèmes alimentaires et sur les différentes dimensions de l'alimentation (biologique, sociale, identitaire, hédonique).

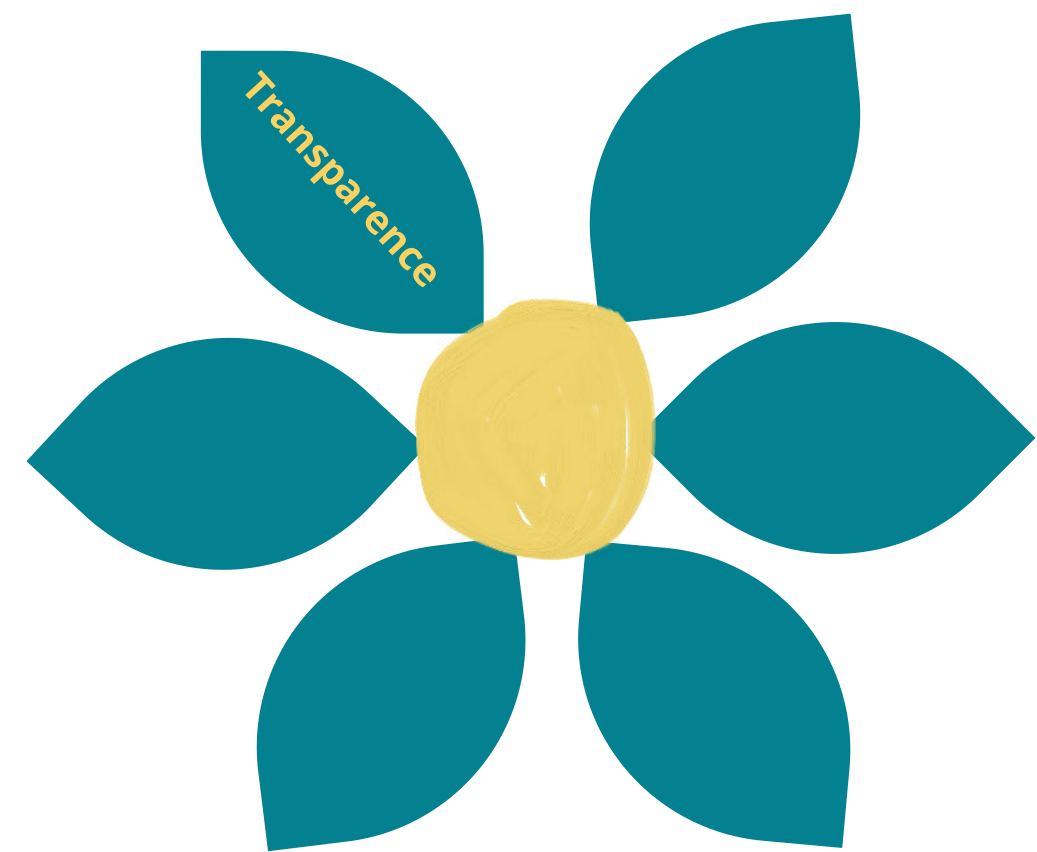
- Par quel processus favorise-t-on l'appropriation des connaissances des SA (acteurs, enjeux, politiques publics et rôle des institutions)?
- Qui sont les personnes qui décident des modalités d'apport des connaissances?
- Comment intégrez-vous les multiples dimensions de l'alimentation ?



Transparence de la gouvernance de l'initiative

Pour que chacun·e soit acteur·ice de son alimentation et de son territoire, les initiatives citoyennes recréent du lien entre professionnel·les du système alimentaire et mangeur·ses. Cependant, les conditions de fonctionnement de l'initiative peuvent être plus ou moins transparentes pour ses participant·es.

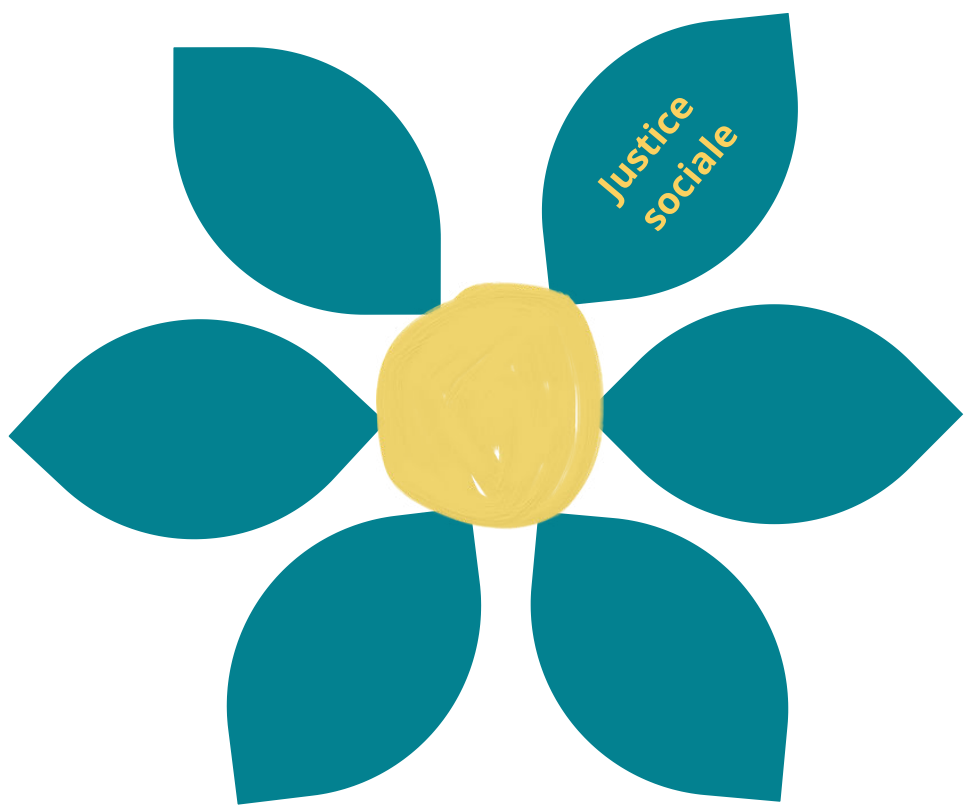
Les questions de démocratie dans l'alimentation interrogent pleinement **la transparence** dans l'organisation des personnes et les processus démocratiques en œuvre, en particulier sur les aspects décisionnels et financiers.



Transparence de la gouvernance de l'initiative

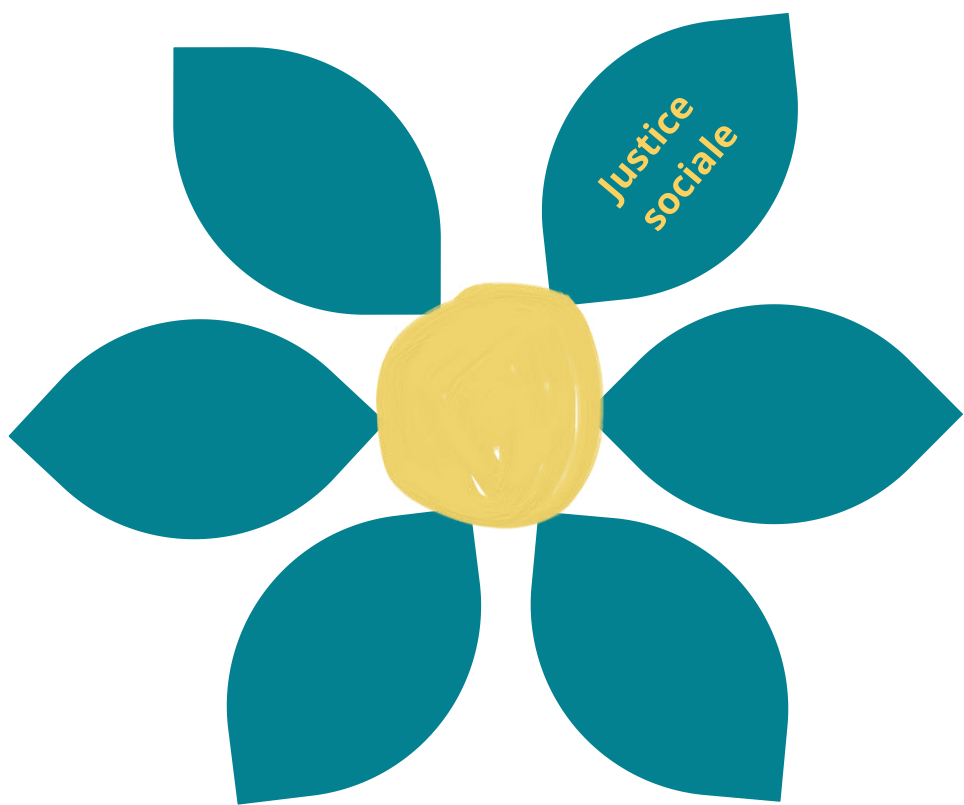
La transparence de la gouvernance renvoie aux aspects décisionnels et financiers existants pour le fonctionnement de l'initiative.

- Quelles sont les instances de décision et quelles est la nature des décisions qui y sont prises (fonctionnement, choix des produits alimentaires, etc.) ?
- Quelles sont les modalités de prises de décisions (consensus, consentement, vote, etc.) ?
- Qui participe aux prises de décisions?
- Qui définit les mécanismes de financement entre les adhérent·es de l'initiative?
- Qui gère les budgets alloués au fonctionnement de l'initiative?
- Comment assurez-vous la circulation de l'information entre les différent·es acteur·ices impliqué·es ?



Prise en compte de la justice sociale dans l'initiative

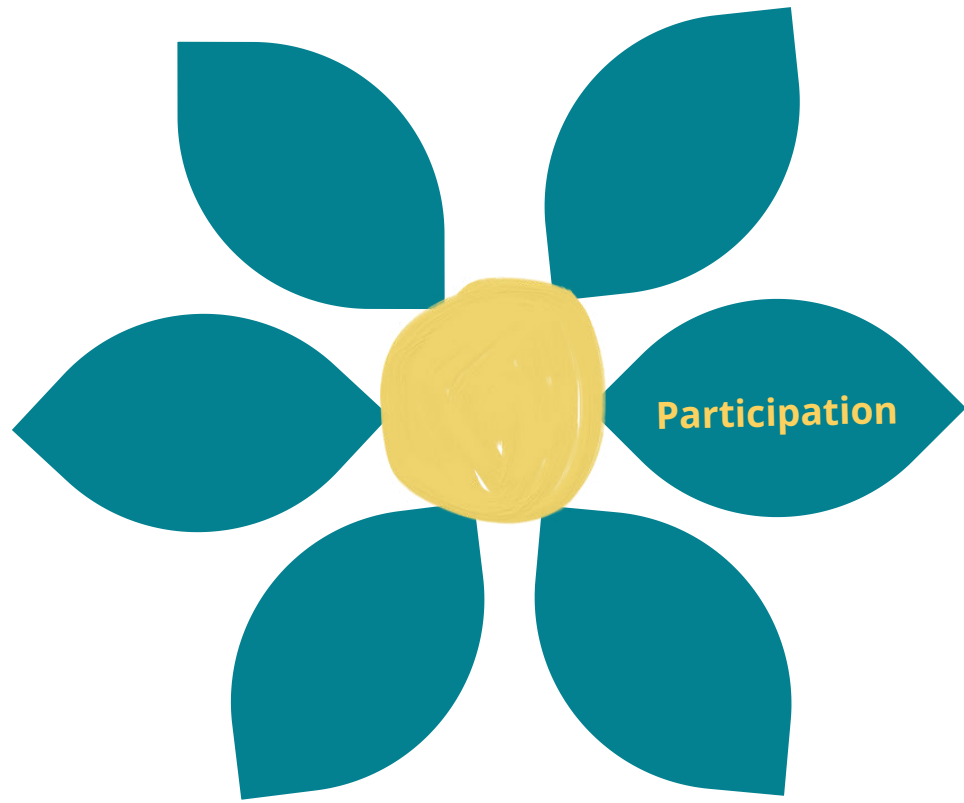
La **justice sociale** fait référence à la fois aux processus de redistribution économique et de solidarité et à la prise en compte des inégalités sociales fondées sur le mépris de certaines cultures ou identités (les femmes par exemple) existantes dans la société (Fraser, 1998). La mise en œuvre d'une justice sociale dans l'initiative apparaît donc fondamentale pour permettre à tous·tes d'accéder de manière paritaire aux organes de fonctionnement de l'initiative et aux produits alimentaires qui y sont proposés. Au sein des organes de fonctionnement, la prise en compte des rapports de dominations existants permet d'ouvrir les espaces de discussion et de décision à tous·tes en s'assurant notamment du respect de la parole de chacun·e.



Prise en compte de la justice sociale dans l'initiative

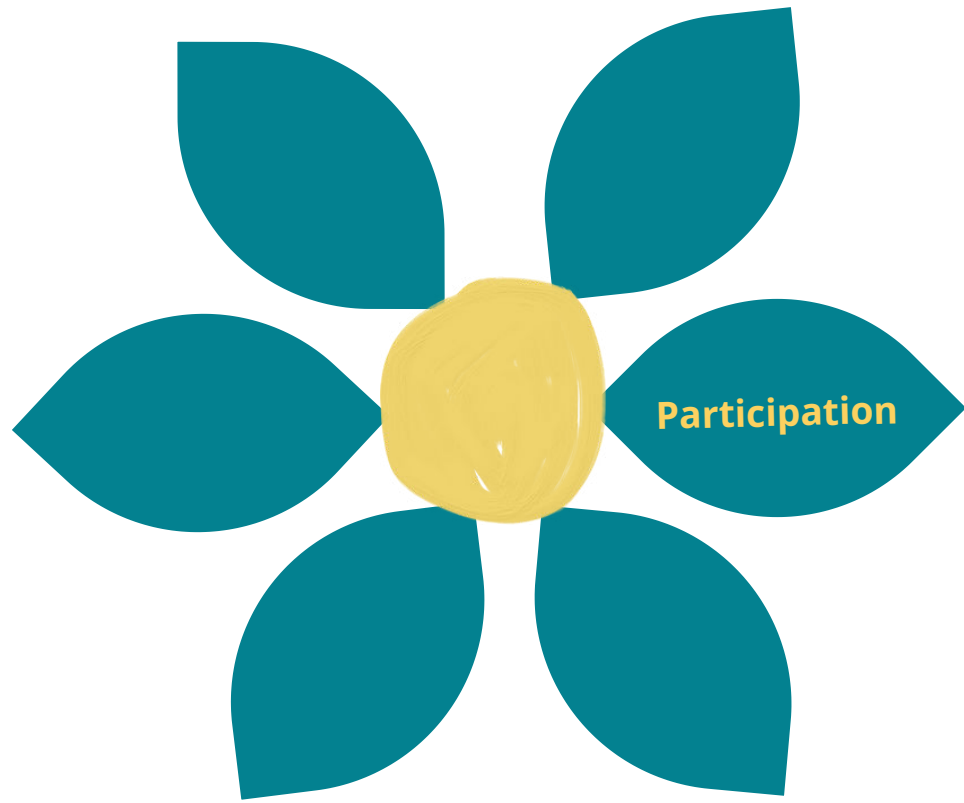
La justice sociale fait référence aux moyens qui permettent d'assurer l'égalité d'accès de tous·tes aux fonctionnements de l'initiative, à la fois physiquement, intellectuellement et économiquement. Elle questionne également l'égalité de l'accès aux produits alimentaires.

- Quels sont les moyens mis en œuvre pour assurer l'égalité d'accès au fonctionnement de l'initiative?
- Quels sont les moyens mis en œuvre pour assurer l'égalité d'accès aux produits alimentaires?
- Comment intégrez-vous les rapports de domination existants (homme/femme, riche/pauvre, etc.) dans la réflexion des espaces de discussion et de décision?
- Comment faites-vous en sorte que la parole circule et que tout le monde puisse s'exprimer?



Organisation de la participation au sein de l'initiative

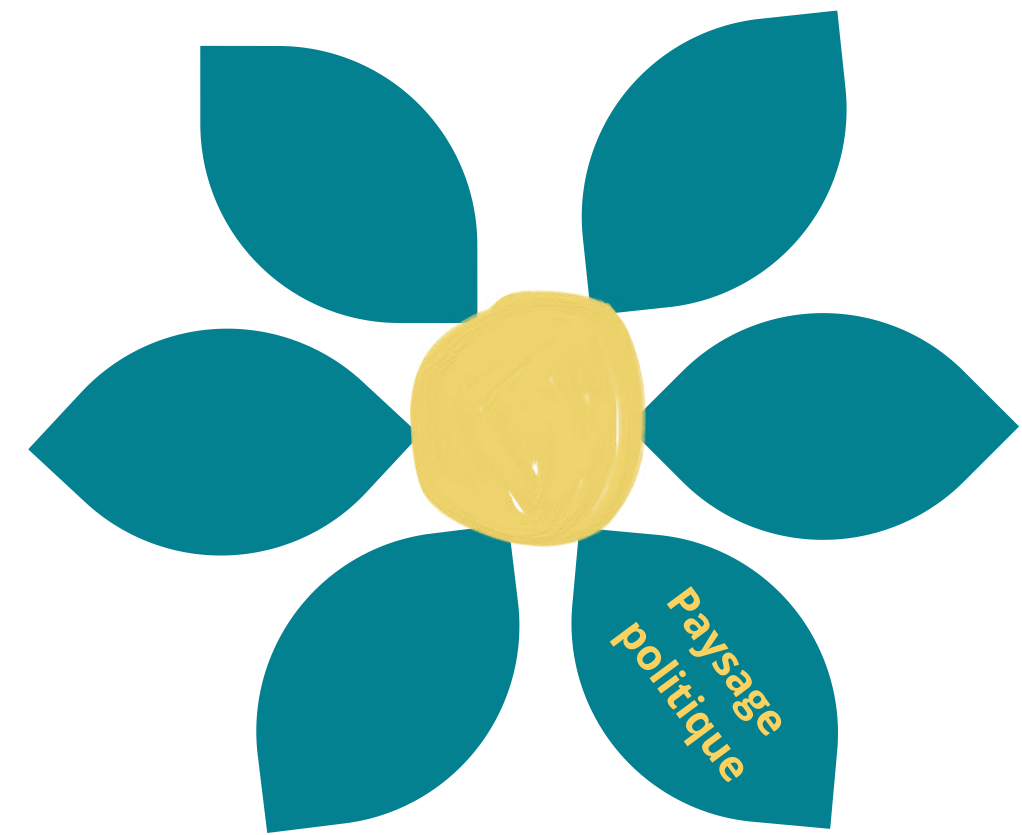
La participation des personnes au sein de l'initiative est un élément important de démocratie alimentaire car elle questionne directement la capacité d'agir de chacun·e. Elle s'intéresse à la fois aux personnes qui participent à l'initiative, aux différentes formes possibles d'engagement et aux conditions qui permettent aux personnes de s'engager sur le long terme. En ce sens, la gestion des tensions qui peuvent apparaître influence cette participation et la pérennité de l'initiative elle-même.



Organisation de la participation au sein de l'initiative

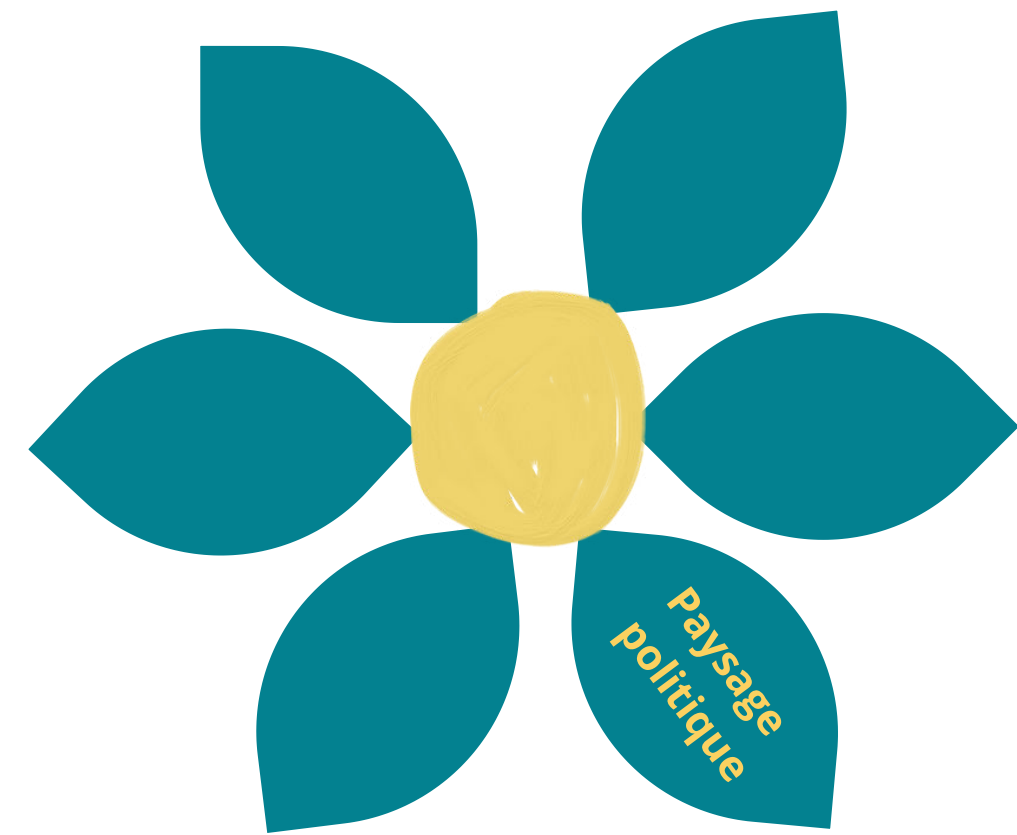
La participation renvoie à l'implication des participant·es dans les fonctionnements de l'initiative. Elle questionne aussi la nature des relations interpersonnelles et renvoie à la durabilité de l'initiative.

- Qui sont les personnes impliquées dans l'initiative (acteur·ices du système alimentaire, population en situation de précarité, etc.)?
- Comment assurez-vous l'interconnaissance entre les adhérent·es de votre initiative et la convivialité dans les échanges ?
- Comment réfléchissez-vous et mettez vous en place des conditions qui permettent l'engagement de chacun·e dans la durée ?
- Comment sont gérées les tensions ou conflits qui peuvent apparaître?
- Comment assurez-vous la pérennité de l'initiative?



Intégration de l'initiative dans le paysage politique local

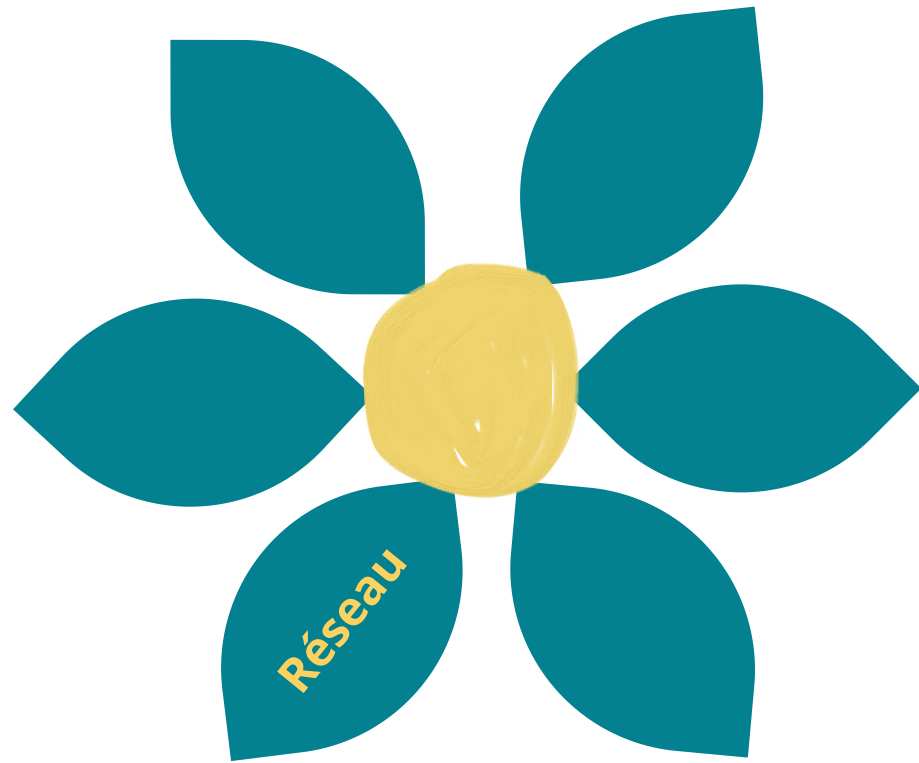
La démocratie alimentaire peut s'étudier sur plusieurs niveaux: social, économique et politique. L'aspect politique doit être ici compris comme les relations entre l'initiative, ses revendications politiques et les institutions locales. **L'intégration de l'initiative dans son paysage politique local** questionne sa capacité à faire évoluer les systèmes alimentaires territoriaux et les conditions d'alimentation des mangeur·ses plus largement que son réseau de professionnel·les et de participant·es. Les effets sur le système alimentaire seront étudiés dans un second temps mais les activités de plaidoyer et d'actions concrètes à destination du territoire et de ses habitant·es réalisées vers et avec les collectivités locales peuvent être interrogées comme conditions nécessaires aux effets systémiques espérés. De même, les financements publics locaux qui soutiennent l'initiative sont un indicateur intéressant de son inscription dans les politiques publiques locales.



Intégration de l'initiative dans le paysage politique local

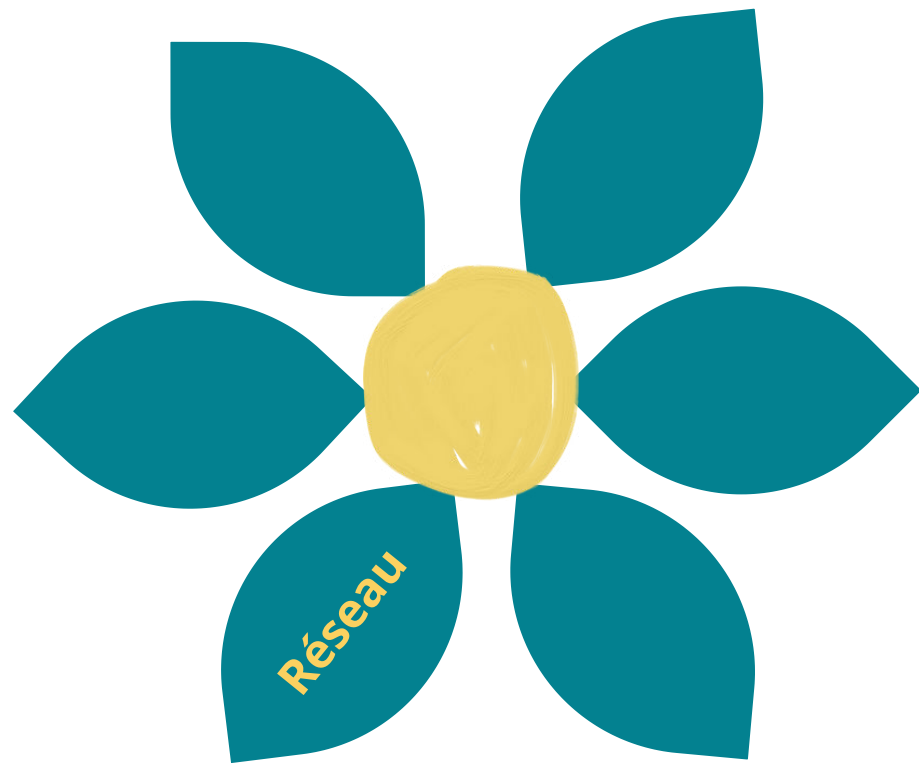
Etudier le paysage politique local revient à questionner les liens qui peuvent exister entre l'initiative et les institutions politiques de son territoire et les effets qui peuvent être induits par ces liens.

- L'initiative s'appuie-t-elle sur les ressources publiques du territoire (financements, locaux, foncier,etc.) ?
- L'initiative fait-elle du plaidoyer vers les institutions locales ? Si oui, lequel ?
- L'initiative mène-t-elle des actions à destination du territoire avec les collectivités locales ?
- Les collectivités locales sont-elles partenaires de l'initiative ? Si oui, comment se traduit ce partenariat?
- L'initiative a-t-elle une influence sur les politiques publiques locales ? Si oui, laquelle ?



Faire réseau avec les mouvements sociaux

Pour avoir un impact sur son territoire, **l'inscription dans les mouvements sociaux** existants, que ce soit ceux menés par des associations, des militant·es, des syndicats ou par des acteur·ices publics du territoire (écoles, lycées, centre sociaux, etc.) est importante. La mise en place de réseaux organisés contribue au pouvoir d'agir des populations et alimente le rapport de force auprès des institutions politiques: rapport de force nécessaire pour rompre avec les systèmes alimentaires mortifères dominants.



Faire réseau avec les mouvements sociaux

La notion de réseau renvoie aux effets que l'initiative peut avoir sur des mouvements sociaux plus larges existants aussi bien à l'échelle locale qu'aux échelles nationales et internationales.

- Est-ce que l'initiative s'inscrit dans les mouvements sociaux de son territoire? Si oui, sous quelle forme (partage d'expérience, communication, actions communes, etc.) ?
- Est-ce que l'initiative s'inscrit dans les mouvements sociaux nationaux et/ou internationaux ? Si oui, sous quelle forme (partage d'expérience, communication, actions communes, etc.) ?
- Est-ce que l'initiative agit avec d'autres acteurs publiques du territoire (éducation, santé, social, etc.) ?